

Communiqué CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL

Toujours déterminé-e-s : Amplifier la mobilisation, faire respecter la démocratie !

Après plus de deux mois de mobilisation des salarié-e-s, des jeunes, des privé-e-s d'emploi et des retraité-e-s, la mobilisation se poursuit et s'amplifie comme le montre cette journée du 19 mai.

Cette semaine, le développement d'actions, de grèves dans de nombreux secteurs et de blocages pour obtenir le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, montre que la détermination reste intacte.

L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement.

Le gouvernement n'a pas d'autre issue que celle du dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et pour être écoutées sur les revendications qu'elles portent. C'est pourquoi les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL en appellent solennellement au Président de la République.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. Les organisations appellent le 26 mai prochain à une journée nationale de grève, manifestations et actions.

Les organisations décident de renforcer l'action par une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat. Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées.

Elles décident également une grande votation dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude qui se déroulera dans les semaines à venir en parallèle au débat parlementaire afin de poursuivre avec les salarié-e-s et les jeunes les débats sur la loi Travail, obtenir le retrait de ce texte pour gagner de nouveaux droits permettant le développement d'emplois stables et de qualité.

La loi doit notamment préserver la hiérarchie des normes, élément protecteur pour tous et toutes les salarié-e-s.

Cette votation sera remise lors d'un nouveau temps fort qu'elles décideront prochainement.

Les organisations invitent leurs structures à poursuivre la tenue d'assemblées générales avec les salarié-e-s pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles se retrouveront rapidement pour assurer l'organisation et la réussite de ces mobilisations et initiatives.

Les Lilas, 19 mai 2016



AIR FRANCE

Un tissu social déchiré, des libertés syndicales entravées

Partout en France, mobilisons-nous massivement le 27 mai 2016 en soutien aux salariés d'Air France, mais aussi à tous les syndicalistes injustement incriminés.

Rassemblement devant le TGI de Bobigny de 9 heures à 17 heures au 173 avenue Paul Vaillant Couturier

Relaxe pour les 16 d'Air France.

Le 27 mai 2016, seize salariés d'Air France sont traînés devant le Tribunal de grande instance de Bobigny par la direction de l'entreprise. Onze seront jugés pour avoir forcé l'ouverture de la grille du siège et cinq pour faits de violence concernant l'affaire dite « de la chemise ».

Rappelez-vous, c'est le déclenchement du plan B, un plan de broyage de l'activité Air France avec plus de 2 900 suppressions d'emplois à la clé qui a déclenché l'envahissement du CCE.

Plan abandonné par la suite.

Le gouvernement porte une lourde responsabilité dans cette affaire, puisque dès le 6 octobre 2015, Manuel Valls traitait les salariés d'Air France de voyous sans un mot sur les destructions d'emploi !

Cette volonté de poursuivre la CGT s'inscrit dans une stratégie de criminalisation de l'action syndicale. Le gouvernement et le grand patronat piétinent ainsi des droits fondamentaux, acquis par la force de nos

luttés. Oui, les salariés doivent pouvoir s'organiser, s'exprimer et agir en conséquence et ce, dans de bonnes conditions.

L'acharnement à l'encontre des syndicalistes, mais aussi des bourses du travail prend une tournure sans précédent, à travers d'innombrables actes de répressions antisyndicales, avertissements, mises à pied, intimidations, menaces, affaires montées de toute pièce et licenciements.

Aujourd'hui, les militants et militantes sont exposés au risque d'amendes, aux relevés d'ADN, à l'emprisonnement, voire la privation des droits civiques.

Bref, ils ou elles sont considérés comme des délinquants, ou pire, des criminels.

Goodyear, Mc Do, Casino, Air France, Id-logistic sans oublier les fonctions publiques, viennent se rajouter à la longue liste d'une sinistre chasse aux sorcières orchestrée par le gouvernement, le patronat.

Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales

à l'heure où la loi travail menace la démocratie dans l'entreprise et où le droit de manifester est en péril, imposons :

- l'arrêt des poursuites judiciaires et le retrait des procédures de sanction ;
- la réintégration des salariés licenciés : Pascal, Samir, David et Fabrice.... ;
- l'arrêt du recours auprès du ministère du travail à l'encontre de Vincent, délégué du personnel à la Maintenance ;
- une loi d'amnistie et de protection des militants syndicaux ;
- l'engagement de l'état pour faire respecter les libertés syndicales ;
- de nouveaux droits pour garantir l'exercice de l'activité syndicale et ses différentes expressions.